



Négociation Plan Salarial NAO 2019

La Direction persiste dans la provocation ?

Pour FO, Le compte n'y est toujours pas !!

Tout d'abord, le syndicat **FO** Schneider tient à remercier l'ensemble des salariés qui ont apporté leur soutien à nos négociateurs, lors de notre journée d'action du jeudi 17 janvier 2019. Le but de cette action était de donner un coup de semonce au vu des 1ères propositions de la Direction qui était loin de nos attentes car ce qui fait la richesse de l'entreprise, c'est bien l'ensemble des salariés de Schneider et non une minorité !!
A ce jour, à l'issue de la 3ème réunion qui s'est tenue le 17 janvier, les propositions de la Direction sont les suivantes :

Avec signature d'un accord

OATAM – budget global de 2,5% de la masse salariale

- ✓ 1,1% d'Augmentation Individuelle et budget de 1,1% d'Augmentation Générale,

Dispositions concernant les Ingénieurs et Cadres

- ✓ Budget de 2,2% d'Augmentation Individuelle,

Dispositions communes

- ✓ Budget de 0,3% au titre de l'égalité salariale entre les Hommes et les Femmes,
- ✓ Mesures effectives au 1er avril 2019

Ouverture de négociations en 2019

La Direction s'engage à ouvrir des négociations entre autres sur les thèmes suivants avant le mois de mars :

- Augmentation de la part employeur sur cotisations de la retraite supplémentaire PERE (Art83),
- Traitement de l'impact de la réforme AGIRC/ARRCO,
- Alimentation et utilisation du Compte Epargne Temps

Tickets restaurant

Revalorisation des tickets restaurant à 9,20€ au 1er juin 2019

Médailles du travail

Les barèmes en vigueur à ce jour concernant les primes de médailles du travail seraient revalorisées de 10%

Date de prise d'effet : idem que pour les primes versées en 2019

Revalorisation du SMSE, des primes d'équipe jour/nuit /week-end, etc... => Valeur ? Date ?

Sans signature d'accord => Mesures unilatérales !!

OATAM – budget global de 2,3% de la masse salariale

- ✓ 1% d'Augmentation Individuelle et 1% d'Augmentation Générale

Dispositions concernant les Ingénieurs et Cadres

- ✓ 2% d'Augmentation Individuelle

Dispositions communes

- ✓ 0,3% au titre de l'égalité salariale entre les Hommes et les Femmes,
- ✓ Mesures effectives au 1er avril 2019

Médailles du travail

Les barèmes en vigueur à ce jour concernant les primes de médailles du travail seraient revalorisées de 10%

Pour FO, le compte n'y est toujours pas !! Les Organisations Syndicales Représentatives ont fait part à Mme Heydemann, présidente du Pays France de leur désaccord pour demander la tenue d'une 4ème Réunion de négociation dans le cadre d'un dialogue social rénové afin d'aboutir à un accord visant à valoriser le travail de tous les salariés en France. Nous espérons, pour **FO**, être entendu par notre Direction car les Augmentations Générales ne permettront pas de résorber l'inflation 2018 et d'anticiper l'inflation de 2019 annoncée à plus de 1,5%

Les mesures annexes ne sont pas valorisées et pour FO elles doivent être substantielles :

- Revalorisation Primes conditions de travail de au moins 5%
- Salaires Minimaux Schneider Electric (SMSE) de au moins 5%
- Ouverture CET et gestion des congés payés de fin d'année
- Mesures diverses sur la mobilités (frais kms, déplacements à l'étranger, véhicules électriques, etc..)

Pour l'ouverture des négociations à venir, nous ne pouvons pas nous contenter des têtes de chapitre...



A l'attention de :

Madame Christel HEYDEMAN, EVP / FRANCE OPERATIONS

Monsieur Dominique LAURENT, Senior Vice President Human Resources

Monsieur Christian LAMBERT, Directeur des Affaires Sociales France

Le 21 janvier 2019,

Objet : demande de poursuite des Négociations Annuelles Obligatoires 2019

Madame, Messieurs,

Les trois réunions de négociations annuelles obligatoires 2019, ont abouti à un désaccord non formalisé de l'ensemble des Organisations Syndicales Représentatives (OSR) par rapport à vos propositions.

Les mesures salariales proposées, ne représentent pas l'attente des salariés. Attentes que vous avez pu vous-même mesurer lors de vos rencontres PULSE 2019 et sur certains sites le jeudi 17 janvier.

Or, les résultats de l'entreprise seront probablement bien meilleurs que les prévisions que vous nous annoncez en négociations. Les présentations de Jean Pascal TRICOIRE lors de PULSE 2019, remerciant les salariés de Schneider pour les excellents résultats obtenus, nous confortent en ce sens.

Les résultats de Schneider Electric pour 2018 seront le fruit du travail et des efforts de l'ensemble des salariés, y compris de ceux des pays matures comme la France.

En conséquence, les Organisations Syndicales Représentatives, dans un souci de maintien d'un dialogue social constructif et de signature, vous proposent la tenue, le plus rapidement possible, d'une dernière réunion **de négociations pour clôturer le plan salarial 2019**, en tenant compte des **efforts de tous les salariés en France**.

Cette réunion pourrait avoir comme base les propositions suivantes :

- **0,3%** au titre d'un budget pour l'égalité professionnelle entre les Hommes et les Femmes, pour lequel Schneider s'est engagé.

Dispositions concernant les personnels OATAM – budget global de 2,7% de la masse salariale

- **1,6%** dédié aux augmentations individuelles
- **1,1%** dédié aux augmentations générales

L'ensemble de ces mesures seraient effectives au 1^{er} janvier 2019.

Dispositions concernant les Ingénieurs et Cadres

- **2,7%** dédié aux augmentations individuelles

L'ensemble de ces mesures seraient effectives au 1er janvier 2019

Dans cette attente, recevez Mesdames et Monsieur, nos cordiales salutations.

Pour la CFTD : Roland CHAIX, pour le CFE CGC : Maurice PIRONI, pour la CFTC : François SOENEN, pour FO : Lilian AUBE